



J'ai un grand désir que le peuple chrétien réfléchisse durant le Jubilé sur les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine. La prédication de Jésus nous dresse le tableau de ces œuvres de miséricorde, pour que nous puissions comprendre si nous vivons, oui ou non, comme ses disciples. Redécouvrons les œuvres de miséricorde corporelles : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les

prisonniers, ensevelir les morts. Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Pape François
Misericordiae Vultus, n°15



Le pèlerinage et la Porte de la Miséricorde

Le pape François nous invite à faire un pèlerinage. « Ce sera le signe que la miséricorde est un but à atteindre, qui demande engagement et sacrifice. Que le pèlerinage stimule notre conversion : en passant la Porte Sainte, nous nous laisserons embrasser par la miséricorde de Dieu, et nous nous engagerons à être miséricordieux avec les autres comme le Père l'est avec nous. »

Nous sommes donc invités à franchir la porte de la Miséricorde, à l'abbaye Notre-Dame des Dombes, le 26 juin. Nous nous trouvons alors dans la maison de Dieu, devant le Christ, présent dans le Saint-Sacrement. Nous pouvons nous engager tout particulièrement à accomplir ces actes de miséricorde que le Christ nous propose. Mais nous devons aussi reconnaître que trop souvent, nous ne pratiquons pas cette miséricorde.



La confession

Pour manifester notre désir de conversion, nous pouvons aller nous confesser auprès des prêtres présents dans la chapelle. Dans ce sacrement, Dieu, Père de toute miséricorde, nous pardonne et nous rend la joie. Son amour est plus grand que nos fautes !

Si vous ne vous êtes jamais confessé, ou que vous ne savez plus comment faire, vous pouvez lire l'examen de conscience à la page suivante, et vous avancer en toute confiance vers le prêtre qui saura vous aider à vivre ce sacrement.

Face au Saint-Sacrement, nous pouvons ensuite remercier Dieu, lui rendre grâce pour ce pardon qu'il nous accorde généreusement !

Recevoir l'indulgence

Dans le sacrement de la réconciliation, Dieu pardonne totalement nos péchés. Mais nos péchés laissent une trace négative dans nos comportements et nos pensées. C'est pourquoi nous sommes appelés à accueillir l'indulgence miséricordieuse du Père qui nous libère des conséquences de nos péchés.

Au cours du Jubilé de la Miséricorde, nous pouvons recevoir cette indulgence de Dieu. Il faut pour cela :

- passer en pèlerinage la porte de la Miséricorde
- vivre le sacrement de la réconciliation
- vivre le sacrement de l'eucharistie
- professer sa foi, en récitant le Je crois en Dieu
- prier pour le pape et pour les intentions qu'il porte, en union avec toute l'Eglise

En agissant ainsi, avec la volonté de nous convertir, de grandir dans l'amour et d'agir avec charité, nous vivrons pleinement cette année jubilaire, nous serons témoins de la miséricorde de Dieu, pour devenir miséricordieux comme le Père.

